

Présentation

Il n'existait plus à Nice de Laboratoire de Droit public interne depuis de nombreuses années, ce qui empêchait toute recherche collective sérieuse et structurée. Depuis l'année 2012, la création du CERDACFF est venue combler cette lacune et répondre aux attentes des publicistes. Le choix de la thématique de recherche majeure « droit public et territoires » a été décidé par l'équipe fondatrice, sans pour autant en faire une exclusivité : les diverses facettes des droit administratif, constitutionnel, financier et fiscal relèvent des champs d'investigation du laboratoire, d'où son nom.

Une recherche sérieuse implique l'établissement de relations suivies avec les instances correspondantes : Barreaux, Tribunaux, Collectivités publiques, sans omettre les Laboratoires similaires ou les Sociétés savantes. C'est ce à quoi s'évertue le CERDACFF, qui s'appuie sur les Masters 2 'Sécurité intérieure', 'Politique de la ville', 'La santé des populations' et 'Stratégie fiscale de l'entreprise'.

Responsable

Christian VALLAR

Christian.Vallar@unice.fr

Tél. : 04.92.15.70.22

Fax : 04.92.15.71.11

Lieu d'implantation

Faculté de Droit et de Science
Politique

Av. Doyen Louis Trotabas

Bureaux 432-434

06050 Nice cedex 1

Tutelle :



Thèmes de recherche

- **La thématique centrale** est celle de la relation droit public et territoires. En quelques mots, il est question d'étudier le rapport dialectique de ces deux concepts, le droit exigeant une assise territoriale pour s'enraciner mais pour autant faisant face à un dépassement ou un changement de niveau territorial. Ainsi, le rôle clé joué par les territoires de la santé, de la sécurité, la mutation en profondeur des collectivités justement appelées territoriales démontrent que les droits constitutionnels et administratifs (décliné en fonction publique, domanialité, hospitalier, médico-social, urbanisme, etc.) s'ancrent solidement en eux. Cependant ces territoires mutent, ils passent à l'échelle des métropoles, de l'Europe (la fiscalité relève pour une grande part du droit communautaire), et ils ne se superposent pas mais s'enchevêtrent. Ainsi les contextes locaux, nationaux, européens et internationaux (le droit comparé ne saurait être absent) sont-ils concernés.
- Les mutations en cours, celle en gestation des collectivités territoriales, celle mise progressivement en œuvre de la nouvelle structuration hospitalière et de santé, le redécoupage des territoires de la sécurité, démontrent à l'évidence l'intérêt de cet axe de recherche.
- Ce choix d'un axe prioritaire n'empêchera aucunement les recherches plus « classiques » des droits administratif, constitutionnel et financier, par exemple en rapport avec l'actualité juridique (l'évolution de l'Université, et le statut des universitaires, les nouvelles déclinaisons de la laïcité telle l'interdiction de la dissimulation du visage dans l'espace public, les jurisprudences des juridictions de droit public...).
- Aussi, le CERDACFF est-il structuré autour de différents pôles :
 - le pôle sécurité intérieure et santé publique,**
 - le pôle collectivités publiques, le pôle financier et fiscal,**
 - le pôle constitutionnel.**
- Depuis mars 2012, date de sa création, le Laboratoire a organisé une Journée d'études sur « Principe de précaution et antennes relais », un Colloque national, à venir, sur « Quel avenir pour la sécurité privée ? », des Séminaires communs avec le Tribunal Administratif de Nice sur les procédures contentieuses, sans préjudice des publications de ses membres.



Réseau / rayonnement : partenaires scientifiques

Le CERDACFF est tout récent : mars 2012... Pour autant, il a d'emblée établi des liens étroits avec les partenaires concernés par ses domaines de recherches. Barreaux de Nice et de Grasse, Tribunal Administratif de Nice, Tribunaux de Grande Instance de Nice et de Grasse, Ville de Nice, Conseil général ont d'ores et déjà manifesté leur intérêt et engagé une collaboration (en particulier des séminaires communs et la préparation d'un colloque majeur pour 2013 sur les procédures administrative et civile).

L'université Paris-Descartes et l'Institut national des hautes études sur la sécurité et la justice (INHESJ) s'associent également, en participant à l'organisation du Colloque du 15 novembre 2012 sur « Quel avenir pour la sécurité privée ? ».

Mots clés

- Droit administratif et contentieux administratif
- Droit constitutionnel et contentieux constitutionnel
 - Droit budgétaire
 - Droit fiscal
 - Droit de la santé
- Droit des collectivités territoriales
- Sécurité intérieure
- Politique de la ville
 - Procédures

Chiffres clés

- 14 enseignants chercheurs
 - 1 professeur associé
 - 4 associés
- 1 IATOS Temps partiel
 - 20 doctorants